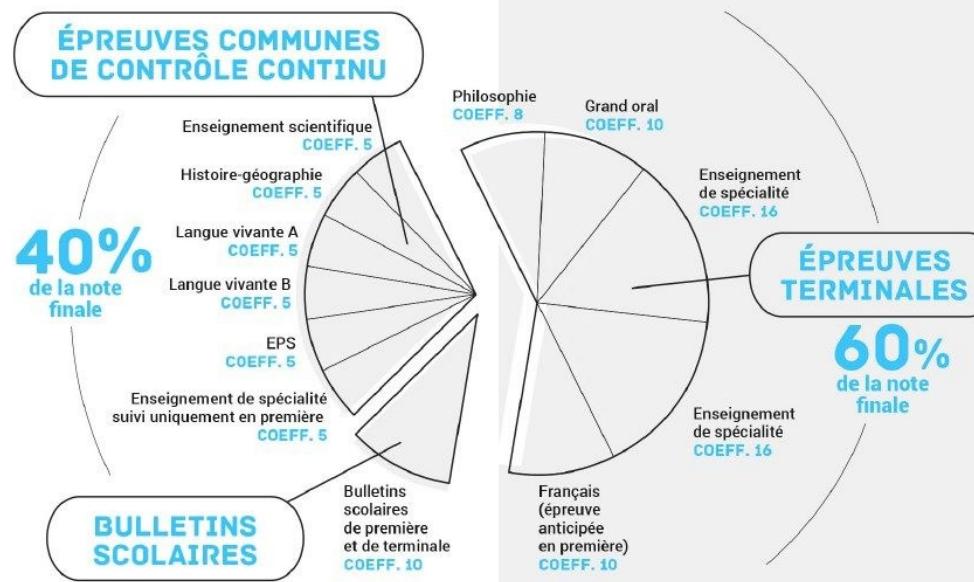


ÉPREUVES DE SPÉCIALITÉ L.L.C.E. TERMINALE ET GRAND ORAL

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



Pour la spécialité, l'épreuve se compose d'une partie écrite et d'une partie orale, chacune comptant pour moitié de la note finale.

À l'écrit, les candidats ont le choix entre deux sujets qui prennent appui sur deux des trois thématiques du programme de terminale.

Seul l'oral évalue les œuvres figurant au programme limitatif.

Niveau d'anglais attendu : C1

ÉPREUVES DE L.L.C.E.

PARTIE ÉCRITE

Durée : 3 heures 30

1^{re} partie : synthèse en langue étrangère

Élaboration d'une synthèse d'un dossier documentaire, guidée par deux ou trois questions ou consignes, en environ 500 mots. Le dossier documentaire est composé de trois ou quatre documents.

Les documents de natures diverses, tels que :

- un texte littéraire (obligatoire pour cette spécialité)
- un document iconographique (image, graphique, tableau, etc.)
- un texte de presse
- un extrait d'essai, etc.

La synthèse peut être complétée par un écrit complémentaire de type argumentatif, l'ensemble n'excédant pas 500 mots.

2^e partie : traduction

Il s'agit d'une traduction en français d'un passage d'un des textes du dossier d'environ 500 signes, blancs et espaces compris.

L'usage du dictionnaire unilingue non encyclopédique est autorisé.

Notation : l'épreuve est notée sur 20 points (synthèse : 16 points ; traduction : 4 points).

PARTIE ORALE

Durée : 20 minutes (sans préparation)

L'épreuve consiste en un oral de 20 minutes qui s'appuie sur un dossier personnel présenté par le candidat et visé par son professeur de l'année de terminale.

Le dossier est composé de quatre à six documents textuels et/ou iconographiques (étudiés ou non en classe) en lien avec une ou plusieurs thématiques du programme du cycle terminal.

Il comprend :

- au moins une des œuvres intégrales étudiées au cours du cycle terminal (œuvre matérialisée par un extrait ou une illustration)
- au moins deux textes littéraires, sans se limiter au genre romanesque
→ le candidat peut prendre appui sur les annexes publiées avec les programmes du cycle terminal, mais peut, s'il le juge pertinent, enrichir son dossier de textes littéraires de son choix
- au plus deux œuvres d'art visuel (affiche, dessin, extrait de film, peinture, sculpture etc.)
- au moins un texte non littéraire (article de presse, extrait de discours, d'essai, etc.)

Notation : l'épreuve est notée sur 20 points.

GRAND ORAL

Durée :

Préparation : 20 minutes

Oral : 20 minutes

Déroulement de l'épreuve

- Le candidat présente au jury deux questions préparées avec ses professeurs et éventuellement avec d'autres élèves, qui portent sur ses deux spécialités, soit prises isolément, soit abordées de manière transversale. Elles mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. Elles sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal.
- Le jury choisit une de ces deux questions. Le candidat a ensuite 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et créer, s'il le souhaite, un support à remettre au jury sur une feuille qui lui sera fournie. Ce support ne sera pas évalué.
- L'exposé se déroule sans note.
- Le candidat devra rester debout lors de la première partie de son oral puis aura le choix de s'asseoir ou non pour les deux autres.

- **1^{re} partie : pendant 5 minutes, le candidat présente la question choisie et y répond.***
Le jury évalue son argumentation et ses qualités de présentation.

- **2^e partie : pendant 10 minutes, le candidat échange avec le jury.***
Le jury interroge le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Il peut l'interroger sur toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité et évaluer ainsi la solidité de ses connaissances et de ses capacités argumentatives.

- **3^e partie : le candidat échange avec le jury sur son projet d'orientation.**

Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat.

**Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, chacun des deux premiers temps de l'épreuve orale terminale peut se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat.*

→ Le jury va porter son attention sur la solidité des connaissances, la capacité à argumenter et à relier les savoirs, l'expression et la clarté du propos, l'engagement dans la parole, la force de conviction et la manière d'exprimer une réflexion personnelle, ainsi qu'aux motivations du candidat.